

# BAISSE DE SUBVENTIONS & REMISE EN CAUSE DES CONTRATS AIDÉS - PAYS DE BREST

Durant l'été, nous avons été nombreux à apprendre, brutalement, l'arrêt des contrats aidés alors même qu'avaient lieu des démarches de recrutement et d'accueil de nouveaux salariés ! Nous, associations, syndicats et citoyen-ne-s, n'acceptons pas la décision du gouvernement, unilatérale et abrupte, de supprimer ce dispositif, sans qu'aucune solution ne soit proposée aux associations et aux personnes touchées.

Malheureusement, ces dispositifs sont dans bien des cas la seule possibilité pour de nombreuses associations de poursuivre leurs activités de solidarité, de soin, d'éducation, de culture, de sport, ou encore de remobilisation sociale. Ces activités s'inscrivent en dehors du secteur marchand et sont confrontées à des manques de moyens financiers et souvent des baisses de subvention. Qu'elles répondent à des besoins sociaux ou à l'intérêt général, voire pour certaines à des missions de service public, il est nécessaire qu'elles soient protégées.

Par ailleurs, parmi les plus gros utilisateurs de ces contrats aidés, l'État et les collectivités locales recrutent des personnes de manière non pérenne et cela, bien souvent, pour compenser le manque de moyens des services publics.

Par cette décision sans concertation, ni mesure de ses conséquences dans l'immédiat et sur le long terme, nous prenons acte du désintérêt que semble porter le gouvernement pour les actions menées sur les territoires, et au peu de cas fait aux personnes bénéficiaires ou engagées dans des démarches de demande de contrats aidés.

Cette décision motivée par des raisons strictement budgétaires s'accompagne de choix politiques en faveur des plus fortunés : prochaine diminution de l'impôt sur la fortune, baisse des impôts des grandes sociétés, atteintes répétées aux droits sociaux et au droit du travail. Au plan national comme localement, d'autres choix politiques avaient déjà attenté aux services publics et au secteur non marchand, notamment par le biais de diminution des subventions aux associations.

Ces décisions viennent accentuer ce qui peut être considéré comme un abandon des populations les plus fragilisées et contribueront à l'augmentation des déséquilibres sociétaux et des inégalités sociales. Les conséquences de tels choix successifs sont ainsi désastreuses à court et à long terme, pour les personnes victimes de ce gel brutal, pour les associations, mais aussi pour l'ensemble de la population.

Pour les nombreuses personnes concernées par la remise en cause des contrats aidés et pour la survie de nombreuses structures, nous demandons dans l'immédiat le maintien du dispositif. Nous demandons néanmoins la construction de moyens plus efficaces pour lutter contre le chômage et la précarité et des solutions plus pérennes pour ne pas devoir utiliser de tels contrats dérogatoires au droit du travail. En effet, ces embauches précaires ne peuvent être considérées comme satisfaisantes du point de vue des salarié-e-s.

Nous appelons l'ensemble des associations, des syndicats et des citoyens à se mobiliser contre les politiques menées actuellement, en rejoignant ou en initiant collectivement des actions contre celles-ci.

COLLECTIF ASSOCIATIONS PAYS DE BREST